

## **Mieux vaut un bon artisan qu'un mauvais académicien ?**

Contribution à la 64<sup>e</sup> assemblée générale de l'AUPS du 16 novembre 2007

Gianni D'Amato, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel

Dans un quotidien zurichois (Tages-Anzeiger du 29.10. et du 5.11.), Miklos Gimes, rédacteur et cinéaste connu, a fait le compte rendu d'une réunion de parents d'une classe terminale de l'école primaire, située dans un quartier ouvrier de Zurich. Dans le premier des deux articles, il constatait avec tristesse et réalisme combien il était évident, pour les enseignants, de ne fournir aux parents que des informations sur les carrières artisanales et commerciales. Il s'étonnait également du fait que pour les enseignants, il est évident qu'aucun de ces enfants issus d'un milieu dit « culturellement défavorisé » ne devrait viser une formation de niveau plus élevé. « Mieux vaut un bon artisan qu'un mauvais académicien », disait-on déjà de mon temps, lorsque je fréquentais les bancs d'école dans les années 70. Trente ans plus tard, malgré le choc PISA, malgré la pénurie de personnel qualifié, il semble qu'il en soit toujours ainsi, du moins serait-on tenté de le croire.

L'article de Miklos Gimes a provoqué de nombreuses réactions. Beaucoup de lectrices et de lecteurs se sont sentis concernés par ces déclarations. Le déroulement futur d'une vie doit-il être canalisé et défini si tôt, à l'âge de 12 ans ? Cette question a suscité des commentaires acerbes. Quelques-uns ont fait remarquer que dans notre système, les carrières alternatives étaient également possibles, même sans formation gymnasiale et universitaire ; que des enfants et des adolescents chez qui le déclic se fait plus tard réussissent également à trouver une place sur le marché du travail et à réaliser leurs ambitions professionnelles ; que le système ouvre des possibilités à ceux qui ont la volonté de réussir. D'autres, qui étaient issus du même milieu et avaient sciemment choisi le métier d'enseignant pour amener des changements dans la société, ont objectivement constaté à quel point il est difficile de réformer un système scolaire et le peu de choses qu'ils ont finalement accomplies en tant qu'acteurs engagés.

Cet exemple montre que le système de formation est très étroitement lié à des structures sociétales caractérisées par le pouvoir et les inégalités. Comme le dit une ancienne critique, la formation permet d'une part de reconstruire en permanence les structures d'une société et d'autre part de justifier les différences sociales. La répartition du savoir peut être canalisé aussi bien par la sélection que par le prestige, et donc le prix de certaines institutions. Mais depuis sa popularisation au 19<sup>e</sup> siècle, la formation est également soumise à une exigence d'égalité, qui justifie sa raison d'être. Toutes et tous doivent pouvoir participer, personne ne doit a priori être exclu de la formation. Il est vrai que dans les années soixante, Bourdieu avait déjà relevé, à l'exemple de la France, le peu de progrès que les réformes de la formation parviennent à réaliser ; car si le critère de la sélection a été éliminé, il a toutefois été réintroduit en attribuant une plus grande valeur à certaines institutions de formation. Malgré l'égalité formelle, il s'avère que l'origine ethnique, l'origine sociale ainsi que le sexe continuent à jouer un rôle. Depuis qu'il existe, le système officiel de formation n'a pas réussi à rapprocher le succès des enfants issus des couches inférieures de la société de celui des couches moyennes et supérieures.

Nous renonçons à évoquer ici les différentes causes de cet état de fait. Car il y a aussi une bonne nouvelle : l'université populaire n'est ni la seule ni la dernière institution de formation qui soit décisive pour les carrières. Un mauvais parcours scolaire peut être rattrapé plus tard,

et l'institution de l'université populaire, avec ses certifications, joue ici un rôle important. Au 19<sup>e</sup> siècle déjà, les milieux instruits ont compris que l'entrée de larges cercles de la population dans l'arène politique n'était possible qu'à deux conditions : d'une part avec l'aide de propres associations en utilisant la liberté d'association, d'autre part en revendiquant le droit à la formation. Depuis les années 50, la « formation en tant que droit civique » fut à juste titre exigée comme un standard minimal : seule la personne qui dispose de connaissances dispose des compétences civiques et techniques qui lui permettent de participer au bien commun. Il appartenait souvent aux institutions de la société civile de compenser la répartition inégale du savoir par d'autres moyens, afin que ses propres membres puissent devenir partie prenante de la culture démocratique officielle. La formation n'est pas seulement la condition d'acquisition de compétences (démocratiques) concrètes, mais aussi la condition favorisant la naissance de vertus civiques telles que la confiance, la réciprocité et le bénévolat. Ce « capital social » ne s'acquiert pas sans effort, mais doit toujours être recréé, si nous voulons bâtir des sociétés démocratiques fortes, c'est-à-dire capables de dialogue.

Un engagement dans de telles institutions est particulièrement important pour les exclus de notre société et spécialement les migrant-e-s qui ne disposent pas pleinement des droits civiques et ne partagent souvent pas les mêmes conditions culturelles. C'est précisément en participant à la vie associative qu'ils peuvent accéder à ces « droits politiques secondaires », comme les appelle Dahrendorf, qui déploient des effets intégratifs et constituent une condition pour l'exercice des droits civiques à part entière. C'est seulement en prenant conscience de leur propre situation que les migrants peuvent devenir des sujets qui formulent leurs propres intérêts. L'interaction va de pair avec l'appartenance au pays de séjour et à cette confiance de principe, essentielle à toute démocratie.